

Daniel et Jean-Luc ont souhaité faire un thé dansant en plus du repas dansant. Les membres du Conseil d'Administration de LSR72 ont décidé à la majorité de le faire. Jean-Luc a essayé de regrouper les éléments pour faire un bon thé dansant : une bonne salle, la salle de Mulsanne et un bon orchestre Isabelle DEBARRE qui venait pour la première fois à Mulsanne mais qui venait régulièrement dans les dancings de la région.



Environ 200 adhérents LSR72 sont venus ainsi que 230 non adhérents. Nous avons même dû refuser des personnes. Nous sommes désolés pour eux. A partir de 10 H, les bénévoles ont aménagé la salle et l'orchestre Isabelle DEBARRE a installé son matériel. Après l'effort le réconfort autour de la table. Les bénévoles se sont retrouvés avec les musiciens pour déguster une marmite sarthoise.



A partir de 14 H, Isabelle DEBARRE et ses 2 musiciens ont enchaîné les différentes danses en mélangeant harmonieusement les danses en couple et les danses en lignes. La musique était agrémentée de jeux de lumière gérés par Denis de l'orchestre. Quelles que soient les danses, les danseurs étaient toujours très nombreux sur la piste de danse. Pour les bénévoles voir autant de personnes heureuses de passer un bon après-midi, de danser, de retrouver des amis ou de s'en faire des nouveaux, c'est une grande satisfaction.



Je tiens personnellement à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé au thé dansant ainsi que tous ceux qui sont intervenus en amont comme par exemple Josette qui a fait l'affiche et qui a publié l'évènement sur le blog. Sans eux, le thé dansant n'aurait pas eu lieu.

Le thé dansant est l'évènement qui a regroupé le plus de monde depuis de nombreuses années.

Jean Luc DABIN